



Ressources
humaines

LA VILLE DE COUËRON RECRUTE

Au cœur du pôle d'attractivité de la métropole nantaise composée de 24 communes, la ville de Couëron (22 971 habitants), contribue à la richesse et au développement d'un territoire en plein essor.

2^{ème} commune de la métropole en superficie avec plus de 70 % consacré aux espaces agricoles, elle allie nature et modernité.

Conciliant un environnement naturel exceptionnel et préservé, un riche patrimoine industriel, un tissu associatif dense et le déploiement d'aménagements majeurs, Couëron se construit dans un esprit visant à la préservation de la qualité de vie et au développement de prestations de proximité en faveur de ses administrés favorisant le bien-vivre ensemble.

pour son service des sports

un.e éducateur.trice des activités physiques et sportives

Cadres d'emploi des éducateurs territoriaux des APS

Poste à temps non complet 28/35^{ème}

Recrutement par voie contractuelle (contrat d'une durée de 1 an)

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable du service des sports, vous participez à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité. A ce titre, vous assurez l'accueil et l'encadrement des élèves sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, en collaboration avec des équipes pédagogiques sur les activités terrestres.

Vous concevez, organisez, animez et évaluez des activités physiques et sportives favorisant le développement global et général des enfants placés sous votre responsabilité.

Vous êtes également garant de la sécurité de vos interventions et veillez à l'application de la réglementation en vigueur.

ACTIVITÉS

Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives

- Participer à la mise en place de projets pédagogiques en collaboration avec l'Education Nationale
- Organiser, animer et évaluer une séance ou un cycle dans une ou plusieurs activités, en partenariat avec les équipes pédagogiques pour les interventions en milieu scolaire, périscolaire et extra-scolaire
- Enseigner l'éducation physique et sportive aux enfants des écoles primaires en collaboration et sous la responsabilité des professeurs des écoles
- Sensibiliser aux différentes activités physiques et sportives

Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives

- Organiser et coordonner la mise en œuvre d'actions promouvant la politique sportive de la collectivité en lien notamment avec le label « Terre de Jeux 2024 ».

Surveillance et sécurité des activités

- Organiser les activités en application des règles de sécurité

- Utiliser, gérer et contrôler le matériel pédagogique mis à disposition
- Mesurer les risques liés aux actions sportives mises en oeuvre
- Assurer l'application de la réglementation et réaliser une veille réglementaire

COMPÉTENCES

Vous êtes titulaire d'une licence STAPS, du BEESAPT ou du BPJEPS.

Vous connaissez l'environnement territorial et maîtrisez les enjeux, les évolutions et le cadre juridique et réglementaire des activités physiques et sportives. Vous disposez également d'une solide appréhension du milieu sportif et des différents publics accueillis et de connaissances fondamentales en physiologie, anatomie et psychomotricité. Vous avez aussi des notions en psychologie des groupes.

Sensible aux questions relatives à la sécurité, vous connaissez les règles d'utilisation et de sécurité du matériel sportif et des équipements et maîtrisez les techniques et procédures relatives aux 1ers secours en équipe (PS 2).

Vous maîtrisez l'ingénierie pédagogique et les techniques d'animation, et savez adapter vos interventions en fonction des publics et des niveaux de capacité et d'apprentissage.

Doté.e d'un bon relationnel et de qualités d'écoute et de dialogue, vous êtes bienveillant et savez convaincre. Réactif.ve et impliqué.e, vous avez le sens de l'organisation et des responsabilités et savez travailler en relative autonomie dans le respect des consignes données.

Vous avez le sens du service public et êtes force de proposition pour améliorer la qualité du service rendu.

La possession du BEESAN ou du BNSSA serait un plus et permettrait d'augmenter la quotité du temps de travail sur un temps plein avec la surveillance et/ou l'encadrement de stages pendant les vacances scolaires à la piscine municipale.

A noter : temps de travail annualisé essentiellement sur le temps scolaire entre 9h et 16h30 du lundi au vendredi – permis B obligatoire

Avantages : tickets restaurant, adhésion gratuite au CNAS (organisme national de prestations sociales)

CANDIDATURES

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 avril 2023

DATE DE PRISE DE POSTE SOUHAITÉE: 17 août 2023

CONTACT : Cécile Moniaux directrice culture, sport et initiatives locales cmoniaux@mairie-coueron.fr

POUR POSTULER : merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + prétentions salariales et/ou dernier bulletin de salaire), en précisant l'intitulé du poste, à l'attention de Madame le Maire par courriel à contact@mairie-coueron.fr